****

Mission Permanente

de la République d’Angola

Genève

**44 EPU - BURKINA FASO**

6 November, 14h30-18h

**Déclaration de l’Angola**

Monsieur le Président,

L'Angola salue la participation du Burkina Faso à cet EPU et apprécie sa coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme des Nations Unies malgré une situation sécuritaire et humanitaire difficile sur le terrain.

À cet égard, l'Angola salue les efforts entrepris par le Burkina Faso en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées du cycle précédent, en particulier les récentes initiatives visant à renforcer la participation de la population aux processus de prise de décision, ainsi que le plan de réponse humanitaire 2023 pour répondre aux défis dans ce domaine.

Dans un esprit constructif, l'Angola recommande ce qui suit :

1. Renforcer la participation des parlementaires au processus de l’EPU, notamment à la mise en œuvre effective des recommandations acceptées,

2. Augmenter les ressources allouées au profit de l’opérationnalisation du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme.

Plein succès au Burkina Faso dans la mise en œuvre des recommandations de cet EPU.

Je vous remercie.